

LE SECOURISME EN HAUTE-SAVOIE

29 septembre 2016

Dans notre société, il existe aujourd'hui, de la part du citoyen, une grande exigence en terme de sécurité.

Nous vivons dans un monde où les sources de risques sont multiples et variées, qu'ils surgissent en termes d'accidents domestiques ou du travail, d'aléas naturels ou technologiques, et ces dernières années, d'actes de terrorisme et de violences urbaines.

Tous ces risques ont tout naturellement conduit la France à adapter son système structurel et organisationnel de sécurité civile, avec la parution de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

À travers cette nouvelle législation et en rappelant que « la sécurité civile est l'affaire de tous », l'État entend apporter une réponse adaptée à la multiplication des accidents, catastrophes et sinistres. Le citoyen est placé au cœur du dispositif de la sécurité civile, le rendant le premier acteur de sa propre sécurité et, par voie de conséquence, de celle des autres.

Des textes officiels réglementent ainsi l'enseignement et la pratique du secourisme (pour plus de détails, vous pouvez consulter le site du Ministère de l'intérieur (www.interieur.gouv.fr)).

Être secouriste

- C'est apporter au grand public une présence chaleureuse et rassurante
- C'est apprendre à être efficace face à une urgence et à le rester
- C'est avoir l'esprit de prévention

Diverses formations peuvent être dispensées par les organismes publics habilités et par les associations agréées sous le contrôle du Service

Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC).

- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1)

Formation : 7 heures

La connaissance des premiers secours est diffusée grâce à un enseignement essentiellement axé sur la réalisation pratique de cas concrets. À l'issue de cette formation, le citoyen est titulaire d'un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » délivré par les associations agréées.

- Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1)

Formation : 35 heures environ

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » permet de tenir la fonction de « secouriste ». Elle a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Aucun pré-requis n'est exigé. L'âge minimum est de 16 ans.

- Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2)

Formation : 28 heures environ

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » permet de tenir la fonction « d'équipier secouriste ». Elle a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des

services publics de secours concernés.

Aucun pré-requis n'est exigé. L'âge minimum est de 16 ans.

- Pédagogie initiale et commune de formateur – Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PIC F – PAE FPSC)

Formation : 60 heures environ

L'unité d'enseignement PAE FPSC a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes élémentaires de secours.

La formation est ouverte à toute personne majeure, titulaire du PSC 1 datant de moins de trois ans.

- Pédagogie initiale et commune de formateur – Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours (PIC F – PAE FPS)

Formation : 70 heures environ

L'unité d'enseignement PAE FPS a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours.

La formation est ouverte à toute personne majeure, titulaire du PSE 2 à jour de formation continue.

LISTE DES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES DE SECOURISME

ASSOCIATIONS	AGRÉÉES POUR LES FORMATIONS
<p>Association départementale d'enseignement et de développement du secourisme (ADEDS 74) Président départemental : M. Wilfrid MAILLE 190 B route de Montet 74500 LARRINGES Téléphone : 06 28 15 34 49 Courriel : Secourisme74@orange.fr Site web : www.fneds.org</p>	PSC 1
<p>Association départementale de protection civile (ADPC 74) Président départemental : M. Joël SONDARD 82 route de la Chapelle 74150 CREMPIGNY BONNEGUETE Téléphone : 07 62 74 74 05 Courriel : direction.generale@protectioncivile74.org Site web : www.protectioncivile74.org</p>	PSC 1 PSE 1 PSE 2 PIC F PAE FPSC PAE FPS
<p>Association Nationale des Pisteurs Secouristes (ANPSP 74) Président départemental : M. Cyrille ANDRE Maison des Associations – Boite C3 67 rue Saint François de Sales 73000 CHAMBERY Téléphone : 04 79 33 95 66 Courriel : anps@anps.asso.fr Site web : www.anps.asso.fr</p>	PSC 1 PSE 1 PSE 2 PIC F PAE FPSC PAE FPS
<p>Comité départemental de l'union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP 74) Président départemental : M. Hervé FONTAINE 3 avenue de la Plaine – BP 340 74 000 ANNECY Téléphone : 04 50 52 30 02 Courriel : ufolep74@fol74.org Site web : www.fol74.org</p>	PSC 1
<p>Comité départemental de la fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS 74) Président départemental : M. Christian CURVAT 25, la rose des vents – 8, allée de la Roseraie 74 200 THONON-LES-BAINS Téléphone : 06 61 74 23 76 Courriel : christian.curvat@orange.fr Site web : www.ffss.fr</p>	PSC 1 PSE 1 PSE 2 PIC F PAE FPSC PAE FPS
<p>Comité départemental des secouristes français Croix Blanche Présidente départementale : Mme Emilie GUILLOIS 15 rue des Pommaries 74 940 ANNECY LE VIEUX Téléphone : 06 98 87 78 74 Courriel : contact.cd@croixblanche74.fr Site web : www.croixblanche74.fr</p>	PSC 1 PSE 1 PSE 2 PIC F PAE FPSC PAE FPS

<p>Délégation départementale de l'association nationale des instructeurs et moniteurs de secourisme de la Haute-Savoie (ANIMS 74) Président départemental : M. Julien ALLEMAND La Colombière 74470 LULLIN Courriel : anims.hautesavoie@gmail.com</p>	<p>PSC 1 PIC F PAE FPSC</p>
<p>Délégation départementale de la Croix-Rouge française Présidente départementale : Mme Simone LYONNAZ 1, quai des Clarisses 74 000 ANNECY Téléphone : 04 50 45 85 13 Courriel : secours.dd74@croix-rouge.fr Site web : http://sites.croix-rouge.fr</p>	<p>PSC 1 PSE 1 PSE 2 PIC F PAE FPSC PAE FPS</p>
<p>Délégation Départementale du Centre National de Formation de la Fédération des Métiers de la Natation et du Sport (CNFFMNS) Président départemental : M. Jacques CHRISTIN 72, rue de Senaillet 74 500 Publier Téléphone : 06 85 03 22 23 Courriel : jacqueschristin@orange.fr</p>	<p>PSC 1 PSE 1 / PSE 2 FPS / FPSC PIC F BNSSA</p>
<p>Union départementale des premiers secours (UDPS 74) Président départemental : M. Stéphane PELE 7 rue Paul Verlaine 74 300 CLUSES Téléphone : 04 50 98 66 43 Courriel : udps74@anps.fr Site web : www.udps74.fr</p>	<p>PSC 1 PSE 1 PSE 2</p>
<p>Union départementale des sapeurs-pompiers (UDSP 74) Président départemental : Capitaine Jean-Paul BOSLAND 21 chemin de la Fontaine Couverte 74 200 THONON-LES-BAINS Téléphone : 04 50 74 90 52 Courriel : UnionD@sdis74.fr</p>	<p>PSC 1 PSE 1 PSE 2 PIC F PAE FPSC PAE FPS</p>